

SOMMAIRE

Le mot du maire	p. 2
Parlons finances	p. 3
Les travaux de l'église	p. 4
Résultats élections présidentielles	p. 5
Fête locale	p. 6
La vie en société	p. 7
En bref	p. 8
La guinguette du moulin	p. 9
Les orchidées sauvages d'ici	p. 10
Agenda 2017	p. 12



MOT DU MAIRE



Bonjour à toutes et à tous,

Les beaux jours arrivent et avec eux leur cortège d'animations et de fêtes dans la commune. Vous verrez que l'agenda est assez chargé pour vous proposer des moments festifs et culturels. Merci aux associations qui rendent notre commune de plus en plus dynamique.

Nous avons choisi de mettre l'église en photo de couverture car ce bâtiment communal a mobilisé notre attention durant les derniers mois. Sa réfection

Mairie de Porchères
1, le bourg
33660 PORCHERES
Tel : 05.57.49.61.52
mairie@porcheres.fr
<http://www.porcheres.fr>

Horaires d'ouverture

Lundi	14 h - 18 h
Mardi	9 h - 12 h 30, 14 h - 18 h
Mercredi	9 h - 12 h 30
Jeudi	9 h - 12 h 30, 14 h - 18 h
Vendredi	9 h - 12 h 30, 14 h - 18 h
Samedi matin	sur rendez-vous.

la révèle à nos yeux. Que l'on soit croyant ou pas, c'est un élément de patrimoine commun à tous. Implantée au cœur du bourg, on ne la regardait plus vraiment. Aujourd'hui j'entends des « Mais elle est belle notre église ».

Nous sommes maintenant à la mi-mandat, c'est-à-dire qu'il y a déjà 3 ans que vous avez fait le choix de faire confiance à l'équipe municipale actuelle, encore là pour les 3 prochaines années.

Nous vous proposerons prochainement un document reflétant un « bilan » de mi-mandat et les principales orientations que nous souhaitons pour les 3 ans à venir.

Je crois pouvoir affirmer qu'il fait bon vivre à Porchères. Sans doute nous ne sommes pas suffisamment conscients des « aménités » de notre environnement. Par exemple, le fait de vivre, gratuitement, près de la rivière, près de la forêt, de respirer un air sain et pur, d'avoir une faune et une flore abondante et variée tout autour de nous, en bref tout ce qui nous est donné gratuitement par la nature sans qu'on y pense.

Enfin, je vous annonce l'arrivée prochaine de la fibre optique dans notre commune. Elle devrait permettre une montée en débit importante de l'Internet. Nous n'avons pas encore de date précise, mais les travaux préparatoires ont déjà commencé ! Patience !

Bonne lecture à tous

David REDON, maire de Porchères

La chorale fête ses 30 ans !

Dimanche 18 juin, à 15h à la salle polyvalente, l'Association Culturelle des Amis de Porchères vous invite au concert annuel de la chorale MELI-MELO GAMES, qui fête cette année ses 30 ans, avec en première partie l'orchestre du Pays Castillonnais dirigé par Michel TOULEMON et en deuxième partie la chorale MELI-MELO GAMES dans un nouveau programme de variétés Françaises, dirigée par Edwige DUCHOZE. Entrée gratuite, rafraîchissements et pâtisseries sur place.



2016 a vu un net redressement des finances de la commune.

Le compte administratif 2016

En 2016, nous avons dépensé 670.667 € et généré 856.150 € de recettes, soit un excédent de 185.483 €

Une bonne partie de cette somme va nous servir à financer des investissements en 2017, en particulier des travaux sur les routes communales.

Le budget prévisionnel 2017

Le conseil municipal vient de voter à l'unanimité un budget prévisionnel 2017 à hauteur de 978.649 € en dépenses et en recettes dont 274.152 € en investissement.

Notre stratégie depuis 2014 est toujours la même : diminuer nos frais de fonctionnement en faisant des économies, aller chercher un maximum de subventions et relancer l'investissement.

Nous avons vu notre Dotation Globale de Fonctionnement baisser d'environ -70.000 € sur 3 ans, c'est pour cette raison que nous avons augmenté les impôts d'environ 10 % sur les 3 dernières années, ce qui est loin de compenser la perte.

Pas d'augmentation d'impôts

Lors du vote du budget 2017, le conseil municipal a décidé à l'unanimité de ne pas augmenter les impôts. C'est une décision importante, car aussi loin que l'on se souvienne, les impôts ont toujours augmenté un petit peu chaque année à Porchères.

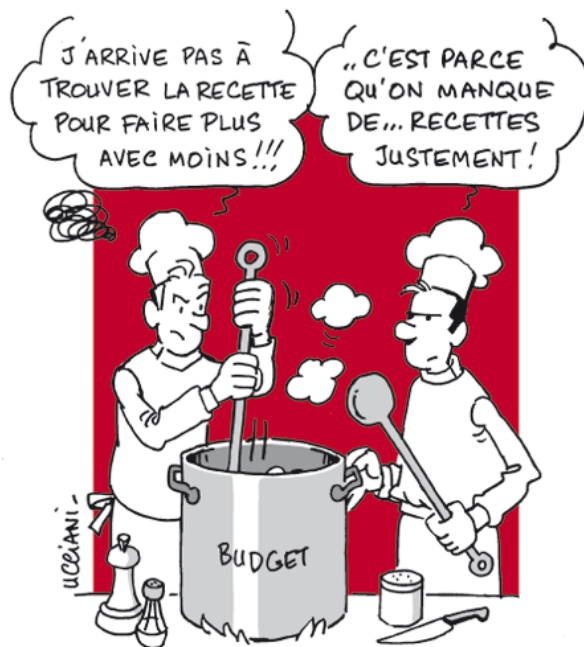
Les principaux travaux prévus en 2017 sont les suivants :

- Remplacement des fenêtres de l'école par des fenêtres aluminium double vitrage côté cour
- Travaux routiers de Guérin à Rambouillet et de la Minaudière à Courbarieu sur plus de 2 km.
- Travaux de réfection de l'église (toiture et nettoyage façade)
- Travaux électriques sur l'éclairage public à Larret
- Fin de l'aménagement du nouveau cimetière
- Travaux divers d'investissement (ordinateurs, extincteurs, groupe électrogène, broyeur à végétaux...)

Côté emprunts ?

Enfin, concernant les dettes de la commune, en 2017, nous rembourserons 46.510 € de capital et 23.054 € d'intérêts. Au 1^{er} janvier 2017 il nous restait encore 512.148 € de capital restant dû et 141.168 € d'intérêts à payer, soit 653.295 € d'endettement. Je vous rappelle que nous n'avons pas emprunté dans les 3 dernières années et que nous essaierons de ne pas emprunter jusqu'à la fin du mandat afin de désendetter la commune.

Même si la santé financière de la commune est meilleure, j'attire votre attention sur un point. Notre budget est d'environ 1.000.000 d'euros, alors que les impôts locaux ne représentent que 175.000 € de recettes. C'est peu dire que notre commune a une absence d'autonomie financière !



Les travaux de l'église

Le 30 juillet 2016, la foudre s'est abattue sur le clocher de l'église. Des dégâts importants ont été constatés sur la toiture du clocher et de la nef. Notre compagnie d'assurance, la SMACL, a pris en charge une bonne partie des travaux de réfection des parties endommagées. Le conseil municipal a décidé de compléter les travaux en continuant la réfection de l'ensemble de la toiture de la nef principale, un remplacement des dalles et gouttières ainsi qu'en faisant procéder à un nettoyage complet des façades en pierre. Les travaux ont été effectués par deux artisans de la commune, Thierry Banier et Bertrand Borderie que nous tenons à remercier. Ces travaux se sont déroulés de début janvier à fin mars 2017 et ils ont bénéficié de subvention de l'Etat, de subvention du conseil départemental et de l'enveloppe parlementaire de Philippe Plisson. Près de 10.000 tuiles neuves ont été mises en place !



Concert inaugural

La pluie tombait drue en ce début d'après-midi du 30 avril. Sans doute attendue sur les plantes et sur les milliers de tuiles neuves de l'église de Porchères. Mais elle n'a pas découragé les personnes qui s'y sont rassemblées pour l'inauguration après travaux. L'auditoire compact, sur les chaises et ceux restés debout, a pu écouter M. le Maire remercier les divers corps de métier qui ont œuvrés pour la restauration, puis apprécier l'exposé historique présenté par Gérard Renversade et s'amuser même des rebondissements qui ont émaillés sa construction voici un bon siècle et demi.

Ensuite un concert de bonne facture a permis d'apprécier les gospels et spirituals de la chorale COCKTAIL GOSPEL, ponctué de quelques chants très éclectiques de la chorale MELI-MELO GAMES de Porchères.

A l'issue de cette journée mémorable, le rayon de soleil, pas seulement en dehors, se reflétait sur les visages des auditeurs qui ont partagé le verre de l'amitié avec les chanteurs.



Résultats pour Porchères, au niveau départemental et au niveau national

1^{er} tour : 23 avril 2017

	Porchères	Gironde	National
Inscrits	715		
Abstention	19.30%	19.93 %	22.23 %
Votants	577		
Blancs	11		
Nuls	4		
Exprimés	562		

	Porchères	Gironde	National
Nicolas DUPONT-AIGNAN	4.45% (25 voix)	4.18 %	4.70 %
Marine LE PEN	33.45% (188 voix)	18.26 %	21.3 %
Emmanuel MACRON	20.11 % (113 voix)	26.13 %	24.01 %
Benoît HAMON	5.52 % (31 voix)	7.56 %	6.36 %
Nathalie ARTAUD	0.53 % (3 voix)	0.47 %	0.64 %
Philippe POUTOU	2.67 % (15 voix)	1.56 %	1.09 %
Jacques CHEMINADE	0.18 % (1 voix)	0.18 %	0.18 %
Jean LASSALLE	2.31 % (13 voix)	1.93 %	1.21 %
Jean-Luc MÉLENCHON	19.40 % (109 voix)	21.85 %	19.58 %
François ASSELINEAU	0.71 % (4 voix)	0.82 %	0.92 %
François FILLON	10.68 % (60 voix)	17.08 %	20.01 %

2^{ème} tour de l'élection 7 mai 2017

	Porchères	Gironde	National
Inscrits	715		
Abstention	19.86%	23.16	25.44 %
Votants	573		
Blancs	54		
Nuls	13		
Exprimés	506		

	Porchères	Gironde	National
Marine LEPEN	48.22% (244 voix)	29.94 %	33.9 %
Emmanuel MACRON	51.78 % (262 voix)	70.06 %	66.10 %

C'est donc Monsieur Emmanuel Macron qui a été élu Président de la République.

Ces résultats révèlent quand même quelque chose d'étonnant, c'est l'écart assez grand entre les résultats à Porchères avec Marine Le Pen en tête au premier tour (32.58 %) et les résultats au niveau départemental (18.26 %) et au niveau national (21.3 %) où Emmanuel Macron arrive en tête. Porchères n'a donc pas voté comme le reste de la France.

Ce phénomène est accentué au second tour avec un taux de 48 % de Front national au deuxième tour, alors que le reste du département est à 30 % et le national à 34 %.

Je laisse à chacun la liberté d'apprécier ces phénomènes et de les interpréter à sa guise.

PORCHÈRES

25 - 26 - 27 - 28 MAI 2017

JEUDI 25 MAI
Concours de belote

Salle des fêtes
Inscriptions dès 19h.30
Début du concours 21h.00
Mise 10€ par personne

LOTS DIVERS POUR TOUS



VENDREDI 26 MAI
Repas fermier

dès 18h.30
Composez votre repas auprès des différents stands.
(en cas de mauvais temps, repas dans la salle.)

Soirée animée par
Mickaël VIGNEAU

Suivi d'un **bal**

SAMEDI 27 MAI
Concours de pétanque

Inscriptions dès 13h.30
sur le terrain, derrière l'école.
Mise 10€ la doublette.
Début du concours 15h.00 - Lots divers.

14h.00 :

Randonnée pédestre

suivie d'un goûter. RDV à la salle des fêtes.

19h.00 :

Soirée grillades

5€ sans réservation, (en cas de mauvais temps, repas dans la salle.)
Au choix : ventrèche ou saucisse ou merguez avec frites, servis à l'assiette.

distribution des flambeaux

22h30 : à la salle des fêtes

23h.00 :

Feu d'artifice sonorisé

suivi d'un **bal** pour tous



Fête locale

organisée par le **Comité des Fêtes**

DIMANCHE 28 MAI

Dès 14h.30 :

VENEZ DÉFIER

Bourricot têtù

GRATUIT POUR TOUS

16h.00 :

**Course de trottinettes,
Rollers ou autres**

Lots pour tous suivi d'un goûter.
Inscriptions avant le 24 mai auprès d'Alex
au 06 82 89 34 15



**Durant ces 4 jours,
attractions foraines pour tous.**



NUISANCES SONORES

Nous vous rappelons que conformément à l'arrêté préfectoral du 22 avril 2016 que « les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que : tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie mécanique ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 h 30

- Les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h

- Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h. »

De même « les propriétaires d'animaux, en particulier les chiens, sont tenus de prendre toute mesure propre à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de dispositifs dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive. »

Afin de préserver les bonnes relations avec vos voisins, nous vous demandons de respecter cette réglementation.



IL EST INTERDIT DE DESHERBER LES FOSSÉS ET BORDS DE ROUTES.

Afin de préserver la qualité des eaux, l'arrêté interministériel du 12 septembre 2006 stipule **qu'il est interdit d'utiliser tout produit phytosanitaire** (désherbant, fongicide, insecticide) :

- à proximité des milieux aquatiques : à moins de 5 m minimum des cours d'eau et plans d'eau figurant sur les cartes IGN ;
- dans les fossés (même à sec), cours d'eau, collecteurs d'eaux pluviales, points d'eau, puits, forages ;
- sur les avaloirs, caniveaux et bouches d'égout.



Tous les utilisateurs de pesticides sont concernés : particuliers, agriculteurs, collectivités et entrepreneurs. Donc, en clair, il est interdit de désherber et de traiter avec quelque produit que ce soit les fossés et bas côtés des routes et chemins y compris devant chez soi !

En cas d'infraction, les peines encourues peuvent aller jusqu'à 75.000 € d'amende et deux ans d'emprisonnement.

ELIMINATION DES DECHETS VERTS

L'arrêté préfectoral du 21 avril 2016 prescrit Le principe de **l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts** :

Le brûlage à l'air libre des déchets verts produits par les particuliers, les professionnels et les collectivités locales est interdit toute l'année sur l'ensemble du territoire des départements de la Gironde, des Landes et du Lot-et-Garonne.



Cérémonie du 8 mai.

Cette année la cérémonie du 8 mai s'est déroulée en présence des Jeunes Sapeurs Pompiers du Libournais ainsi que de l'harmonie de Saint-Médard-de-Guizières. Des enfants des écoles ont lu les noms des soldats morts pour la France. Le tout s'est terminé autour du traditionnel verre de l'amitié à la salle polyvalente.



Louer la salle polyvalente ?

Vous avez la possibilité de louer la salle polyvalente de la commune pour vos événements familiaux. Il faut savoir que les réservations ne sont ouvertes qu'un an à l'avance. Vous pouvez vous adresser au secrétariat de la mairie. Le tarif est de 230 € pour un week-end, pour les habitants de la commune, et il est de 427 € pour les résidents hors commune. Plus de renseignements sur le site www.porcheres.fr



Démarchage téléphonique indésirable

Plusieurs habitants ont signalé à la mairie qu'ils ont été démarchés par téléphone par des personnes se recommandant d'EDF, car il y aurait un problème de « surconsommation » dans le quartier. Nous attirons votre attention sur ces pratiques. Ne vous laissez pas bernier par des faux agents EDF. Soyez vigilants et signalez-le en mairie si le cas se reproduit.

Une nouvelle association : Entrez dans la danse

L'association Entrez dans la danse propose de faire connaître par le biais de bals, de stages et d'ateliers les danses traditionnelles telles que : valse, scottishs, polkas, mazurkas, danses collectives, bourrées, sauts. Elle fait ses répétitions tous les jeudis à la salle polyvalente de 17 h à 20 h. Renseignements au 06 78 58 47 10



Ecole de la Mousquetière

Ecole de la Mousquetière

Vous êtes tous invités **le vendredi 23 juin à 18 h** pour l'inauguration du nom de l'école : Ecole de la Mousquetière. Après le vin d'honneur, vous pourrez poursuivre la soirée autour du repas fermier et du feu de la Saint-Jean.

Le moulin a maintenant sa guinguette !

Le moulin de Porchères est ouvert pour la saison touristique, tous les jours sauf le lundi, de 10 h à 18 h.

Vous pouvez suivre une visite guidée, acheter à la boutique de produits locaux, regarder avec curiosité une exposition de sacs de toile de jute du monde entier, mais ce n'est pas tout...



La guinguette du moulin est ouverte !

Une importante phase de travaux vient d'avoir lieu avec l'implantation d'un bar-restaurant-guinguette, ouvert lui aussi tous les jours midi et soir, sauf le dimanche soir et le lundi. Les gérants, Emilie Careil et Théo Giret vous y accueilleront pour partager un moment agréable dans le cadre offert par les vieilles pierres et la rivière. Tous les week-ends, une animation musicale y sera proposée. Vous pouvez suivre l'actualité sur la page facebook de la guinguette du moulin.

Les soirs de concert, il est impératif de réserver son repas au 07.69.78.61.64.

Parallèlement, le moulin est maintenant doté d'un bloc de sanitaires pour accueillir les touristes.

Les travaux du moulin se sont poursuivis tout au long du premier trimestre avec la réfection de la plupart des fenêtres, notamment celles du 4^{ème} niveau.



Le moulin, une chance pour Porchères

Inscrit Monument Historique depuis 2007, le moulin de Porchères, équipé de ses machines de minoterie datant de 1937 n'a pas d'équivalent dans le grand sud-ouest de la France. Il est aujourd'hui clairement identifié comme l'un des principaux sites touristiques du Libournais et de la Gironde. L'association Vivons avec le Moulin de Porchères, et la guinguette du Moulin représentent environ une dizaine d'emploi directs et indirects.

Vous pouvez nous aider tout simplement en nous envoyant des visiteurs : famille, amis, associations, groupes, etc.

Au-delà du site touristique, le moulin est aussi maintenant bien identifié comme site culturel avec ses concerts, ses expositions et ses journées à thème.

Tout ceci n'est possible qu'avec le soutien du propriétaire du moulin, Norbert Fradin, ainsi que celui de la CALI, et de l'Office du Tourisme Intercommunal du Libournais.





Chacun connaît les orchidées des fleuristes, toutes plus surprenantes les unes que les autres par leurs formes, leurs couleurs et leur élégance inégalable. Mais saviez-vous qu'en France, on ne compte pas moins de 160 espèces d'orchidées sauvages dont une cinquantaine rien qu'en Gironde ? Porchères et ses environs ne font pas exception. Les spécimens présentés ont tous été photographiés dans un secteur situé entre Porchères et Monbadon, commune située sur la route de Castillon.

La biologie et l'écologie des orchidées sauvages étant fort complexes et variables d'une espèce à l'autre, nous nous contenterons d'indiquer le nom des plantes. Cet article se veut avant tout une illustration de la diversité locale en matière d'orchidée sauvage. Connaître la nature n'est-il pas le premier menant à sa protection ? Bonne balade !





Nom des espèces photographiées

1-Listère à feuille ovale (*Listeria ovata*)

2- Orchis pourpre (*Orchis purpurea*)

3-Ophrys mouche (*Ophrys insectifera*)

4-Ophrys abeille (*Ophrys apifera*)

5-Orchis bouc (*Himantoglossum hircinum*)

6- Orchis militaire (*Orchis militaris*)

7- Orchis homme pendu (*Aceras anthropophorum*)

8-Limodore à feuilles avortées (*Limodorum abortivum*)

9- Ophrys abeille (*Ophrys apifera*)

10-Orchis bouffon (*Orchis morio*)

11- Orchis pyramidale (*Ancacamptis pyramidalis*)

12- Sérapia langue (*Serapia lingua*)

13- Orchis incarnata (*Dactylorhiza incarnata*)

14- Ophrys araignée (*Ophrys aranifera*)

Merci à Gabriella Dehoorn pour les photographies 4 et 5 et 11.

AGENDA 2017

DIMANCHE 14 MAI	20 ET 21 MAI	20 MAI	21 MAI
CONCERT MALAGASY GOSPEL MADAGASCAR	JOURNEES EUROPEENNES DES MOULIN	BAL TRAD	VIDE-GRENIER AU MOULIN
MOULIN DE PORCHERES	MOULIN DE PORCHERES	ENTREZ DANS LA DANSE	COMITE DES FETES DE COUTRAS
			
25-26-27-28 MAI	11 ET 18 JUIN	18 JUIN	21 JUIN
FETE LOCALE	ELECTION LEGISLATIVES	30 ANS DE L'ACAP	FETE DE LA MUSIQUE
COMITE DES FETES	MAIRIE	CHORALE ACAP	CHATEAU DE CHOLLET
			
23 JUIN	23 JUIN	25 JUIN	2 JUILLET
NOM DE L'ECOLE	FEU DE LA SAINT-JEAN	VIDE GRENIER	OUVERTURE DE LA PISCINE
MAIRIE ET ECOLE	ANIM'TON BOURG	COMITE DES FETES	AVENIR DE LA DOUBLE
ECOLE DE LA MOUSQUETIERE			
8 ET 9 JUILLET	29 JUILLET	FIN JUILLET	26 AOUT
FETE AGRICOLE	SCENE D'ETE	ECLADE DE MOULES	REPAS DE CLOTURE
ANIM'TON BOURG	MOULIN DE PORCHERES	AVENIR DE LA DOUBLE	AVENIR DE LA DOUBLE
			